

DEMANDE DE CARTE EUROPÉENNE D'ARME A FEU

Pièces nécessaires à la constitution du dossier :

1^{re} demande :

- Imprimé CERFA n°10832*03 dûment complété, signé et daté
- Copie des autorisations de détention d'armes de la catégorie B et/ou copie des récépissés de déclaration des armes de catégorie C
- copie de pièce d'identité en cours de validité (passeport, CNI, titre de séjour français)
- justificatif de domicile récent
- 2 photographies d'identité récentes
- délivrance d'une nouvelle carte en cas de perte/vol ou détérioration

Prorogation ou mise à jour de la carte :

- carte européenne d'arme à feu originale
- Imprimé CERFA n°10832*03 dûment complété, signé et daté
- Copie des autorisations de détention d'armes de la catégorie B et/ou copie des récépissés de déclaration des armes de catégorie C
- copie de pièce d'identité en cours de validité (passeport, CNI, titre de séjour français)
- justificatif de domicile récent